

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES**

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois du mois de septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à dix-sept heures, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

Étaient présents : M. Michel BIBOLLET, Mmes Madeleine PALACIOS, Muriel PERILLAT dit LEGROS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Avaient donné procuration : Mmes Michèle DUCROT, Nelly MIQUET-SAGE, Administratrices.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président,
M. Jean-Marc GROFF, Mme Joëlle TIBURZIO, Administrateurs.

Date de convocation : 16 septembre 2024
Administrateurs en exercice : 11
Présents et représenté : 8

Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice Présidente, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2024/011 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration du CCAS de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer un emploi de cadre de santé paramédical à temps complet (35/35°) pour le multi-accueil ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **CRÉE** : un poste de cadre de santé paramédical - Catégorie A à temps complet (35 heures hebdomadaires) – pour le multi-accueil, à compter du 1^{er} octobre 2024.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 24 septembre 2024

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Michèle FAVRE D'ANNE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 03/10/2024

ID : 074-267410249-20240923-CCAS24011-DE

S²LOW

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE
DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE - 1 OCT. 2024
ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE - 3 OCT. 2024

THÔNES, le - 3 OCT. 2024

Le Maire-Président

Pierre BIBOLLET

